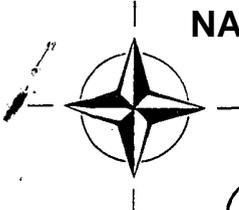


3-1-02 B (Sp. Gr.)
3-1-02 B (Sub. Gr. 1)
" 58 " 2
" " 3
" " 4.



ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

Reg P.A.
521
MISON
1054

1978

Place du Maréchal
de Lattre de Tassigny
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20
Adresse télégraphique :
OTAN PARIS ou
NATO PARIS

ORIGINAL : ANGLAIS
4 août 1967

NATO SECRET
PO/67/559

Aux : Représentants permanents
Du : Secrétaire général par intérim

TACHES FUTURES DE L'ALLIANCE

Le 26 juillet 1967, le Secrétaire général par intérim a participé à la réunion du Groupe spécial sur les tâches futures de l'Alliance, pour présenter un rapport sur la réunion des rapporteurs des 4 sous-groupes, qui s'est tenue à Koenigswinter, Allemagne, le 21 juillet 1967.

2. A l'issue de la réunion du 26 juillet, plusieurs Représentants permanents ont exprimé le désir de voir diffuser le rapport du Secrétaire général. C'est pourquoi, le texte de ce rapport vous est transmis ci-joint.

(Signé) James A. ROBERTS

TACHES FUTURES DE L'ALLIANCE : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
AU GROUPE SPECIAL, SUR LA REUNION DES RAPPORTEURS QUI A EU LIEU
A KOENIGSWINTER, ALLEMAGNE, LE 21 JUILLET 1967

Les rapporteurs des quatre sous-groupes du Groupe spécial sur les tâches futures de l'Alliance se sont réunis sous la présidence de M. Paul-Henri Spaak à Koenigswinter, Allemagne, le 21 juillet 1967. J'ai moi-même assisté à cette réunion, à laquelle j'avais été invité à titre de président du Groupe spécial.

A la demande du Président, j'ai présenté un compte rendu d'ensemble de la réunion officieuse des Représentants permanents du 12 juillet. Je n'ai pas caché les doutes et les critiques qui y ont été exprimés. J'ai insisté sur la nécessité de travailler en coordination et avec réalisme, comme l'ont demandé certains Représentants permanents. Je n'ai précisé l'identité d'aucun de ceux dont je rapportais l'opinion.

2. Comme l'a réaffirmé la conférence de Koenigswinter, les rapporteurs partent de l'hypothèse que leurs rapports doivent être présentés sous leur propre responsabilité et travaillent en fonction de cette hypothèse. Ils envisagent un débat absolument général au sein des Sous-groupes et la possibilité de prendre dûment acte, en même temps que des rapports, des points de vue divergents qui auront été exprimés.

3. Le problème de l'audition de spécialistes a été soulevé. Les rapporteurs ont été unanimes à penser que ces auditions ne seraient d'aucune utilité à ce stade. Ils estiment que leurs rapports doivent essentiellement refléter leur propre pensée et les opinions des membres des sous-groupes. Rappelant que certains représentants auprès des sous-groupes ont soulevé des objections contre le principe même de l'audition de spécialistes, ils ont ajouté que rien n'empêche un rapporteur d'avoir des contacts et d'échanger des idées avec des personnalités gouvernementales, parlementaires ou privées. Ils ont conclu qu'il appartiendra au Groupe spécial de prendre des décisions quant à l'opportunité, au calendrier et au caractère des éventuelles auditions de spécialistes.

4. En substance, cette réunion a donné lieu à un très large échange de vues qui a duré la plus grande partie de la journée.

5. Cet échange de vues s'est fait à partir de documents déjà diffusés par les rapporteurs eux-mêmes, par plusieurs délégations et par certains membres des Sous-groupes. Le Président a mentionné au début de la séance deux nouveaux documents qui venaient d'être diffusés respectivement par M. Watson et par M. Kohler. Ces deux documents présentaient

NATO SECRET
PO/67/559

un caractère général puisqu'ils couvraient des questions concernant non seulement leur propre sous-groupe mais également d'autres sous-groupes. Les rapporteurs ont tenu le plus grand compte de ces deux documents au cours de leur débat ultérieur pour lequel ils ont été très utiles, fournissant une base commune de discussion et un premier élément de coordination.

6. Après un débat sur certains des principaux points de l'exercice, chaque rapporteur a été invité à exposer le contenu de son premier projet de rapport tel qu'il l'envisageait. Tous les exposés ont été présentés, chacun d'eux étant suivi d'une discussion au cours de laquelle les autres rapporteurs donnaient leur point de vue, quant au fond, sur les plans de leurs collègues et leur façon de concevoir le lien existant entre les différents problèmes et opinions. Ces commentaires et critiques mutuels ont permis de réaliser pratiquement la coordination entre les points de vue des rapporteurs.

7. Une autre tentative, plus directe, de coordination a eu lieu à la fin de la réunion, bien que des propositions aient été faites à cet égard plus tôt dans la journée. Il a été estimé qu'un moyen d'éviter des chevauchements et d'assurer la coordination serait de fixer pour les rapports un ordre différent de celui qui ressort de la liste et des mandats des quatre sous-groupes. C'est ainsi que chaque rapporteur pourrait écrire son rapport de façon qu'il puisse être divisé en parties distinctes, chacune d'elles pouvant trouver sa juste place dans la série des rapports à soumettre au Groupe spécial. L'ordre dans lequel seraient présentées ces différentes parties n'a pas été déterminé; au contraire, il a été reconnu que le Groupe spécial lui-même serait responsable du contenu et de la forme définitive du rapport. Des propositions préliminaires ont cependant été portées à la connaissance des rapporteurs sans que ceux-ci arrivent à aucune conclusion.

Par exemple il a été proposé dans la matinée que les rapports des sous-groupes commencent par une partie générale dont le projet serait rédigé par M. Spaak, se poursuivent par une partie sur la défense rédigée par M. Kohler, puis par des parties sur les relations Est-Ouest, la détente, les pactes de sécurité et le problème allemand, par MM. Watson et Schütz; cette partie précéderait logiquement une autre rédigée également par M. Kohler sur le désarmement et le contrôle des armements, suivie à son tour d'une autre partie sur certains problèmes européens au sein de l'Alliance par M. Spaak; enfin le rapport se terminerait par un exposé du Dr. Patijn sur l'OTAN et les régions extérieures.

Dans l'après-midi le Président mettait au point un schéma de rapport en proposant l'ordre suivant :

NATO SECRET

- 1ère Partie : ce qu'était l'Alliance et ce qu'elle est;
- 2ème Partie : l'Alliance doit continuer (un autre rapporteur estimait suffisant d'exposer les raisons justifiant ce maintien de l'Alliance);
- 3ème Partie : le rôle militaire de l'OTAN est toujours indispensable;
- 4ème Partie : le rôle de l'Alliance dans le cadre de la détente;
- 5ème Partie : les problèmes militaires en rapport avec la détente (réduction des armements);
- 6ème Partie : la politique de l'Alliance à court et à moyen terme;
- 7ème Partie : la politique de l'Alliance à long terme;
- 8ème Partie : le rôle de l'Alliance en dehors de la zone du Traité.

Je répète que ces propositions n'ont pas été considérées comme adoptées, pas plus qu'elles ne visaient à empiéter sur les pouvoirs du Groupe spécial quant au contenu définitif du rapport et à l'ordre des sujets traités. Mais elles témoignaient d'un effort conscient et fructueux pour arriver à une meilleure coordination.

8. En définitive, il a été décidé que les rapporteurs se réuniraient à nouveau afin de comparer leurs projets lorsque ceux-ci auront été discutés entièrement par les sous-groupes respectifs. Le calendrier des réunions des sous-groupes a été ratifié :

- Sous-groupe I : 18-19 septembre
- Sous-groupe II : M. Spaak a accepté de proposer que sa réunion soit avancée aux 2 et 3 octobre
- Sous-groupe III : fin septembre
- Sous-groupe IV : 14 septembre.

C'est ainsi que tous les Sous-groupes termineront leur discussion des projets de rapports assez tôt pour permettre aux rapporteurs de se réunir à nouveau le 11 octobre, éventuellement en Angleterre pour poursuivre leur travail et achever la confrontation de leurs points de vue respectifs qu'ils ont fructueusement commencée le 21 juillet. Je pense que cette seconde réunion des rapporteurs pourra même être plus utile que la première car elle leur permettra de comparer des textes déjà établis et ainsi de mieux assurer leur

NATO SECRET

- 6 -

PO/67/559

coordination. En même temps il me semble que le délai qui nous sépare des réunions des Sous-groupes et des rapporteurs sera extrêmement utile à tous les gouvernements et à tous les membres des Sous-groupes, car il leur permettra de réfléchir aux questions sur lesquelles porte leur mandat et d'évaluer toutes les incidences pratiques de l'évolution ultérieure de cette étude aussi importante que délicate.

Je rappelle que lors du débat qui a suivi mon rapport au Groupe spécial, il a été décidé de demander aux rapporteurs de fournir aux Sous-groupes le texte de leurs documents 10 jours avant les réunions desdits sous-groupes.

NATO SECRET